STAGE RENDEZ-VOUS de CARRIERE et promotions

JEUDI 13 OCTOBRE 2022 9h-16h

À la section académique de Dijon
6 allée Cardinal de Givry 21000 DIJON

Le rendez-vous de carrière est souvent vécu comme un moment difficile : regard d'un inspecteur et d'un chef d'établissement non seulement sur son travail, mais aussi sur toute ou partie de sa carrière. On en attend cependant, souvent, une certaine reconnaissance de son travail.

Quelles sont les procédures exactes ? (calendrier, recours) Comment se situer ? (document de référence, grilles d'évaluation, entretien…) Quels sont les enjeux des RDV de carrière ?

Ce stage essaiera de répondre à ces questions et à toutes celles que vous vous posez sur votre carrière (avancement accéléré, hors-classe, classe exceptionnelle).

Attention à bien penser à déposer votre demande d'autorisation d'absence avant le mardi 13 septembre 2022 (https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article148) et à prévenir la section académique de votre présence (s3dij@snes.edu)! Inscription en ligne possible pour les adhérents SNES-FSU depuis leur espace adhérent.

*Le congé pour formation syndicale est **ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas** (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).*

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours. N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

*Pour participer à ces stages : la demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (soit le **13 septembre 2022**) Pensez aussi à vous inscrire auprès de la section académique du SNES-FSU (s3dij@snes.edu)*

Du 1er au 8 décembre,
JE VOTE
FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX
avec les syndicats de la FSU
JE VOTE